CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1160** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 24 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE 2010B112

Siret : 432 493 161 00033

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 0812839 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011169078804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011169078804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SOGEMIA

Sigle : SOGEMIA

76 ROUTE DE METZ
BP 40185
57100 THIONVILLE

Téléphone : 03 82 85 50 57 **Fax :** 03 82 85 53 90

Portable : 06 82 67 08 58

Responsabilité légale :
MARQUES JOSEPH GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.sogemia.fr

E-mail : sogemia@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 195 742 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	3	20/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 09:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.